

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 4 décembre 2017, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Michelle Payette Mme Kim Bernatchez
 M. Arnold Holmes Mme Sylvie Lévesque
 M. Philippe St-Jacques M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2017-RAG-5794

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Travaux pour le TECQ 2014-18
- 6.2 Solde résiduel du PAARRM
- 6.3 Proposition pour conseil sans papier
- 6.4 Contrat photocopieur
- 6.5 Demande d'un citoyen pour recyclage
- 6.6 Demande d'un citoyen – aide financière
- 6.7 Parc Branchaud
- 6.8 Cadeau reçu par la directrice générale
- 6.9 Nomination du représentant à biblio Outaouais

Adoptée.

2017-RAG-5795

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017 tel que présenté.

Adoptée.

2017-RAG-5796

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 27 658.09 \$ et la liste des comptes payés au montant de 12 293.58 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 4 décembre 2017 au montant de 7 840.95 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 5 décembre 2017

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 141 560.25 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 16 571.68 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire pour novembre 2017.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour novembre 2017.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour novembre 2017.

2017-RAG-5797

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dufresne, Hébert Comeau (Rino Soucy) arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2018 au montant de 400 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5798

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'A.S.O.

CONSIDÉRANT QUE l'Association a besoin de fonds pour continuer leur travail de sauveteurs bénévoles aux quatre coins de la Haute-Gatineau et que les équipements et véhicules nécessaires pour le faire son très dispendieux;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de faire un don de 50 \$ à l'Association Sauvetage Haute-Gatineau.

Adoptée.

2017-RAG-5799

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE POUR SERVICE DE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun service de garde lors de la semaine de relâche et en période estivale;

CONSIDÉRANT QUE c'est un problème pour les familles puisque ceux-ci doivent apporter leurs enfants à l'extérieur de la municipalité pour avoir accès à un champ de jour;

CONSIDÉRANT QU'avec une aide financière, il serait possible pour la municipalité d'engager deux personnes pour créer un camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de faire une demande d'aide financière au Ministère de la Famille pour le projet de services de camp de jour et nomme Julie Jolivette, mairesse mandataire déléguée pour le suivi de la demande et l'autorise à signer, au nom de la municipalité de Bois-Franc, la convention d'aide financière et tous documents s'y rapportant.

Adoptée.

2017-RAG-5800

PRIX POUR LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour sur les prix de location de la salle municipale avait lieu d'être;

CONSIDÉRANT QUE suite à la prise d'informations auprès des autres municipalités de notre région, il semble que nos prix sont un peu élevés et qu'il y a lieu de faire une révision;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que les prix de location de la salle municipale soient fixés à :

- Location pour la journée complète :

250 \$ pour les citoyens 350 \$ pour les gens de l'extérieur

Les frais de 75 \$ pour le nettoyage de la salle sont obligatoires.

- Location pour quelques heures seulement (shower, réunion) :

200 \$

- Organisme à but non lucratif :

Gratuit pour les organismes de Bois-Franc et 100 \$ pour les organismes de l'extérieur.

La cuisine n'est pas comprise dans ces prix.

Adoptée.

2017-RAG-5801

SUBSTITUT DE LA MAIRESSE POUR LA MRC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un maire substitut qui pourra assister aux séances du conseil des maires dans l'éventualité où la mairesse Julie Jolivette ne pourrait être présente;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le conseil de Bois-Franc désigne Philippe St-Jacques à titre de substitut du maire au sein du conseil de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'un citoyen

La directrice présente au conseil une demande venant d'un citoyen. Celui-ci aimerait avoir un allègement des intérêts dû au fait qu'il a été très malade et qu'il n'a pu, pendant plusieurs mois, s'occuper de ses comptes puisqu'il était à l'hôpital. Comme nous avons déjà refusé d'autres demandes de ce genre par le passé, nous ne pouvons accorder la demande au citoyen.

2017-RAG-5802

CÉLÉBRATION DE LA MESSE À LA SALLE MUNICIPALE POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour le chauffage à l'église en hiver son exorbitant;

CONSIDÉRANT QUE la célébration de la messe dans la salle municipale n'engendre pratiquement aucun coût;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'autoriser les messes dans la salle municipale de janvier à avril.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Refonte des comités suite aux élections

Les conseillers(ères) ont remis leur choix de comité qui sera comme suit :

Comité administration : Kim Bernatchez et Michelle Payette

Comité sécurité publique : Philippe St-Jacques et Arnold Holmes

Comité loisirs et culture : Michelle Payette, Sylvie Lévesque et Kim Bernatchez

Comité voirie et hygiène du milieu : Philippe St-Jacques et
Arnold Holmes
Comité aménagement et développement : François Beaumont, Kim
Bernatchez et Michelle
Payette

2017-RAG-5803

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CARREFOUR
JEUNESSE EMPLOI**

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi a besoin d'aide financière pour continuer à développer leurs multiples services aux jeunes et moins jeunes;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi est un organisme sans but lucratif et que leur rôle dans la région est d'une importance capitale;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc s'engage à donner 100 \$ par année pour les années 2018, 2019 et 2020 au Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5804

**ANNONCE AU FEUILLET PAROISSIAL DE L'ASSOMPTION DE
MARIE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Payette et unanimement résolu d'accorder un montant de 200 \$ pour l'annonce au feuillet paroissial de l'Assomption de Marie pour 2018.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5805

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement à Québec Municipal pour l'année 2018 au coût de 140 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5806

ACHAT D'UN TAPIS ROULANT ET D'UN RAMEUR POUR LE CENTRE DE CONDITIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE les appareils au centre de conditionnement sont de plus en plus désuet et que le tapis roulant ne fonctionne plus du tout;

CONSIDÉRANT QUE les abonnés du centre présentement se servent beaucoup du tapis roulant et que nous avons eu de la demande pour un rameur;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de faire l'achat d'un tapis roulant et d'un rameur tout deux en rabais à 499.99 \$ pour le centre de conditionnement.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5807

CELLULAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le cellulaire de la directrice générale sert beaucoup pour le travail et qu'avec celui-ci, la directrice est toujours disponible et facile à joindre;

ATTENDU QUE la mairesse utilise beaucoup ce moyen de communication, question de facilité et d'accès à toutes heures;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la facture du cellulaire de la directrice générale soit payé par la municipalité.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5808

CLUB DE SKI ET PLANCHES DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu de payer la moitié du transport au tarif de 70.00 \$ pour les enfants de notre municipalité qui vont s'inscrire au Club.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5809

FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 25 décembre au 4 janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le vendredi 5 janvier 2018.

Adoptée.

2017-RAG-5810

RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier, M. Paul Richard ainsi que Mme Angèle Lacaille et l'ensemble des membres du conseil municipal de la moyenne 2017 des indices des prix à la consommation fédérale et provinciale.

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2018.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS VERBAL

Choix de la date pour dépôt du budget 2018

Lors d'une année d'élections générales, il est possible pour une municipalité d'adopter son budget seulement en janvier. Nous aurons donc une rencontre de travail afin de finaliser le budget en décembre et l'adoption du budget 2018 se fera le 8 janvier 2018 à 18h30.

Adoptée.

2017-RAG-5811

REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE l'eau est un grand atout dans notre région et que vu le nombre de lacs, le tourisme est très basé sur nos plans d'eau;

CONSIDÉRANT QU'IL est très important de prendre soin de nos plans d'eau afin de pouvoir continuer à les utiliser et que pour cela, il faut mettre tout en œuvre pour les protéger de toutes bactéries ou espèces venant d'autres lacs qui pourraient les contaminés;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement fait un travail énorme tant au niveau des emplacements pour le nettoyage de bateaux que sur la sensibilisation;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adhérer au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau au montant de 250 \$ pour 2018

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2017-RAG-5812

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉGAGE À L'EFFET QUE LES APPELS DE PROJETS SE FASSENT EN DÉBUT D'ANNÉE

CONSIDÉRANT le moment de l'année où les appels de projets sont connus, les municipalités disposent de peu de temps pour entreprendre et compléter les démarches nécessaires à l'obtention d'aides financières;

CONSIDÉRANT QU'il est pratiquement impossible de faire les travaux la même année que l'obtention de l'aide financière accordée puisque les confirmations d'aide financière parviennent aux municipalités tardivement;

CONSIDÉRANT QUE si les appels de projets se faisaient en tout début d'année facilitant ainsi la réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de demander que la période d'appels de projets soit faite en tout début d'année et que copie de cette résolution soit envoyée à Mme Stéphanie Vallée, Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région de l'Outaouais.

Adoptée.

2017-RAG-5813

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉGAGE À L'EFFET QUE LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE ROUTES SE FASSENT EN RÉGIE INTERNE PLUTÔT QU'À CONTRAT AVEC L'ARRIVÉE DE LA LOI 122

CONSIDÉRANT la complexité des démarches à entreprendre et à compléter les demandes d'aide financière;

CONSIDÉRANT la période de l'année où les appels de projets sont connus;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux pour lesquels la municipalité demande de l'aide financière aux différents programmes disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les travaux décrits aux différents projets doivent être réalisés dans la même année que l'octroi de l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE si les appels de projets se faisaient en début d'année cela faciliterait la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les projets de construction de routes se font présentement à contrat par des entrepreneurs privés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux pourraient être réalisés par les employés des travaux publics de nos municipalités plutôt que par des entrepreneurs privés;

CONSIDÉRANT QUE se faisant, les municipalités pourraient garder leurs employés au travail pour de plus longues périodes en évitant qu'ils soient en mises à pied pour de longues périodes;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des travaux routiers en régie interne coûte moins cher que les travaux réalisés par un entrepreneur privé, laissant la possibilité de faire plus de travaux sur nos routes avec les mêmes sommes requises pour la réalisation des projets;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de demander que les appels de projets se fassent au début de chaque année, que la réalisation de travaux puisse se faire en régie interne plutôt qu'à contrat et d'envoyer une copie de cette résolution à Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région de l'Outaouais.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Travaux pour le TECQ 2014-18

La directrice demande au conseil ce qu'ils veulent faire comme travaux avec le reste du montant disponible. Le conseil demande à la directrice de prévoir 100 000 \$ pour le dernier kilomètre à asphalter dans le chemin du Parc Industriel et 193 066 \$ sera investit dans les infrastructures municipales comme la salle municipale où nous avons besoin de refaire le plancher au complet et quelques travaux d'entretiens de l'unité pour le chauffage et air climatisée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Solde résiduel du PAARRM

La directrice mentionne au conseil que les travaux pour l'entrée du ch. du Parc Industriel sont terminés et qu'il reste un solde. Elle demande aux conseillers si nous complétons la reddition ainsi ou s'il est possible de d'améliorer l'entrée avec le montant restant. Ceux-ci vont regarder le tout et revenir à ce sujet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Proposition pour un conseil sans papier

La directrice présente au conseil les deux offres que nous avons reçues pour de petits ordinateurs portables afin de passer au mode sans papier. Nous avons une offre d'Informatique D.L. et de La Shop. L'offre de La Shop est beaucoup plus abordable à 3 402 \$ plus taxes applicables alors le conseil demande à la directrice générale d'intégrer ce montant au budget 2018 afin que nous puissions procéder à l'achat.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE PHOTOCOPIEUR

ATTENDU QUE notre contrat avec Xerox pour le Photocopieur ce termine le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE nous avons reçu une nouvelle offre de Xerox ainsi qu'une offre de Canon;

ATTENDU QUE le paiement mensuel pour les deux offres est le même, mais qu'il y a économie du côté de Xerox pour le prix des copies;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de renouveler le contrat avec Xerox incluant une machine beaucoup plus performante au coût de 145.91 \$/mensuel et les copies noir et blanc à 0.0075\$ et les couleurs à 0.069\$ la copie. De plus, ils nous donnent un crédit applicable sur la première facturation de 125 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'un citoyen pour le recyclage

La conseillère Michelle Payette mentionne au conseil qu'elle a reçu une demande d'un citoyen à l'effet que le recyclage ne passe pas assez souvent. Celui-ci demande s'il y aurait possibilité de faire une collecte aux deux semaines au lieu d'aux trois semaines ou de fournir un deuxième bac à tout le monde. Les citoyens doivent eux-mêmes faire l'achat d'un deuxième bac, car il serait trop dispendieux de fournir un deuxième bac à tout le monde. Par contre, le conseil regardera tout de même la possibilité d'augmenter les collectes et reviendra sur ce sujet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'un citoyen pour de l'aide financière

La conseillère Michelle Payette apporte une demande de citoyens à l'effet qu'ils aimeraient que la municipalité d'effraie les coûts lorsque les gens doivent engager quelqu'un pour effectuer de gros travaux ménagers tels que lavage des fenêtres, lavage des murs... La municipalité n'a malheureusement pas le budget pour offrir une telle aide financière. Par contre, les gens peuvent aller vers des organismes comme COOP de Solidarité de la Vallée-de-la-Gatineau. Ceux-ci ne défraient pas les coûts totalement, mais peuvent payer une partie de la facture ou envoyer des gens à un faible taux.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Parc Branchaud

La mairesse mentionne au conseil qu'elle a reçu le formulaire de demande à la Fondation Jean-Claude Branchaud pour notre demande d'aide financière pour le Parc Branchaud. Comme tous les appareils sont désuets et qu'il faut renouveler le tout, il nous faudra avoir de l'aide financière. Tous les documents et les informations sur la personne contact à la MRC pour de l'aide seront transféré à la conseillère Sylvie Lévesque qui s'occupera de ce projet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Cadeau reçu par la directrice générale

La directrice générale mentionne au conseil qu'elle a reçu un cadeau en argent. Celle-ci ne l'a pas pris ni utilisé avant de le déclarer au conseil et le cadeau reçu n'est pas dans le but de favoriser un citoyen. Le citoyen a remis ce cadeau en toute bonne foi simplement pour avoir aidé à l'acquisition d'un immeuble à la vente pour taxes puisqu'elle avait un retard pour cette vente et qu'il n'y avait aucun autre acheteur donc, la directrice a autorisée à l'avocate responsable de la vente quelques instants de plus avant de procéder afin que le citoyen puisse arriver à temps.

2017-RAG-5815

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR RÉSEAU BIBLIO OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bois-Franc doit avoir un représentant pour le Réseau Biblio de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Sylvie Lévesque est intéressée par ce poste;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de nommer la conseillère Sylvie Lévesque comme représentante de la municipalité de Bois-Franc au Réseau Biblio de l'Outaouais.

Adoptée.

2017-RAG-5816

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale